

DÉCLARATION DES PERFORMANCES – CPR/154.2

Règlement Européen des Produits de Construction – UE 305/2011

1. Code d'identification unique du produit type: PROPAM® IMPE CRISTAL (Avant PROPAM CRISTAL)
2. Usages prévus: **Produit de protection de surfaces - revêtement pour protection contre la pénétration, contrôle de l'humidité et augmentation de la résistivité dans les bâtiments et ouvrages de génie civil**
3. Fabricant:
PROPAMSA S.A.U.
Ctra N-340 Km 1242.3
08620 Sant Vicenç dels Horts – España
molins.es
4. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (EVCP): **Système 4**
5. Organisme notifié:
Le fabricant a réalisé le contrôle de production en usine (CPU) et les essais de type initiaux en vertu du système 4
6. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au Feu	Classe A1	EN 1504-2:2004
Perméabilité au CO ₂	S _D > 50 m	
Perméabilité à la vapeur d'eau	Classe I: S _D < 5 m	
Absorption capillaire	< 0,1 kg/m ² ·h ^{0,5}	
Adhérence	≥ 1 N/mm ²	
Substances dangereuses	Voir FDS	

Les performances du produit identifié précédemment sont conformes à l'ensemble des performances déclarées. La présente déclaration des performances est délivrée, de conformité au Règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Oscar Grau Fuentes
Directeur Technique



Sant Vicenç dels Horts, 12 septembre 2024

Toutes les informations sur les conditions d'utilisation, emploi et stockage devraient être consultées dans la fiche technique du produit.